

ACTIVITÉS SECTORIELLES

ENVIRONNEMENT

Un conseiller spécial a été nommé à l'automne 1990 auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les questions environnementales exclusivement. Des réunions préparatoires ont déjà eu lieu en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Le Canada s'intéresse notamment aux problèmes touchant les forêts, la diversité biologique et les changements climatiques.

En avril 1990, il a accueilli une réunion de l'Initiative de protection environnementale de l'Arctique des huit nations circumpolaires, pendant laquelle une stratégie de protection de l'environnement arctique a été esquissée. La surpêche des Européens dans les eaux canadiennes a continué malgré l'opposition de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest.

Le Canada s'intéresse à tous les problèmes d'environnement, depuis les efforts de recyclage à l'administration centrale jusqu'à l'analyse de la couche d'ozone.

DROIT

La France et le Canada ont poursuivi leurs négociations sur les questions maritimes, notamment sur le différend qui les oppose quant aux droits de pêche dans les eaux qui entourent l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'adoption de nouvelles lois a permis au Canada de ratifier les protocoles de 1977 de la Convention de Genève concernant le traitement, en temps de guerre, des prisonniers, des malades et des blessés.

Le Ministère s'est aussi penché sur des questions telles que la protection de la propriété intellectuelle, les produits chimiques précurseurs, le blanchiment de l'argent, les accords scientifiques et technologiques, les armes chimiques et les accidents nucléaires.

DÉFENSE

La limitation des armements et le désarmement ont occupé l'avant-scène internationale, la situation au Moyen-Orient rendant encore plus important le repérage des armes de destruction massive et l'arrêt de leur prolifération. En février, le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont proposé de nouvelles mesures pour atteindre précisément cet objectif. Ainsi, ils ont invité leurs homologues à se réunir afin de déclarer la volonté politique mondiale de condamner ces armes.

L'Accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) conclu entre le Canada et les États-Unis a été reconduit pour cinq années supplémentaires.

IMMIGRATION

En 1990, le gouvernement canadien a annoncé un plan quinquennal aux termes duquel le nombre des immigrants passera de 200 000 en 1990 à 220 000 en 1991, puis à 250 000 par an jusqu'en 1995.

En raison des bouleversements politiques et économiques que connaît l'Europe, les bureaux d'immigration ont reçu davantage de demandes. En 1990, le Canada a accepté 13 442 réfugiés et 37 944 immigrants en provenance d'Europe de l'Ouest. Beaucoup de réfugiés d'Europe de l'Est ont aussi transité par l'Europe de l'Ouest au cours de l'année écoulée. Le Système informatisé de traitement des dossiers d'immigration (SITCI) et Immigration Mega permettent de suivre les requérants tout au long du processus d'immigration.